



BFT RENDEMENT 2027

Rapport annuel Décembre 2023

OPCVM de BFT Investment Managers

Société de gestion : BFT Investment Managers

Sous délégué de gestion comptable en titre : CACEIS FUND ADMINISTRATION FRANCE

Dépositaire : CACEIS BANK

Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Sommaire

	Pages
Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	13
Informations spécifiques	14
Informations réglementaires	15
Certification du Commissaire aux comptes	21
Comptes annuels	26
Bilan Actif	27
Bilan Passif	28
Hors-Bilan	29
Compte de Résultat	30
Annexes aux comptes annuels	31
Règles et méthodes comptables	32
Evolution de l'Actif net	36
Compléments d'information	37
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	47
Inventaire	49
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	53
Annexe(s)	54
Caractéristiques de l'OPC	55
Information SFDR	76

Compte rendu d'activité

Mars 2023

Le retour du spectre de l'instabilité financière et du stress bancaire systémique a marqué la réapparition de l'aversion pour le risque des investisseurs entraînant dans son sillage une baisse des taux de rendement d'obligation d'Etat à 10 ans de 31 bps. aux Etats-Unis et de 30 bps. en Allemagne. Ce mouvement est attribuable à une large réévaluation des taux directeurs futurs de la Réserve Fédérale. La réactivité des Autorités monétaires et de contrôle bancaire dans la circonscription des incidents SVB et Crédit Suisse a néanmoins soutenu les marchés actions. Le S&P500 affiche 3,5% de hausse tandis que le Eurostoxx ne cède que 0,7%. Derrière cette réappréciation désordonnée des classes d'actifs surgit une baisse des taux réels supérieure aux Etats-Unis qu'en Europe, signe que les intervenants de marché anticipent désormais une fin de cycle de resserrement voire un soutien monétaire plus précoce Outre-Atlantique que sur le Continent. Cet épisode qualifié de « non-événement » par P. Lane, chef économiste de la BCE illustre la fonction d'autorité de stabilité bancaire des institutions monétaires dont l'effort de resserrement des conditions de financement a été poussé au début du mois à 475 bps. cumulé pour la FED et 350 bps. pour la BCE. Les tensions inflationnistes sous-jacentes continuent de contraindre les banques centrales à plus de sévérité. Le processus désinflationniste a bel et bien commencé aux Etats-Unis comme le confirment les publications du CPI qui affiche un huitième mois consécutif de ralentissement à 6% en g.a. pour février, le sous-jacent ralentissant également à 5,5% en g.a. Il est clair que le niveau est indésirablement haut pour la FED et que la viscosité du sous-jacent nécessite un maintien du niveau du taux directeur plus haut et pour plus longtemps. La Zone Euro voit l'estimation préliminaire de la variation de l'indice des prix à la consommation harmonisé marquer un net reflux à 6,6% en g.a. pour mars. Les pressions dans les services et la composante alimentaire continuent cependant d'accélérer. Les communications des Banques Centrales en pleine tempête bancaire sont claires : ces dernières sont bien outillées pour assurer un resserrement monétaire ordonné sans mettre en péril la liquidité interbancaire, et ramener l'inflation à sa cible. Les données de créations d'emploi indiquent quant à elles, une tension toujours aussi prégnante sur le marché du travail américain où l'offre et la demande de main d'œuvre sont loin d'être équilibrées. La Zone Euro montre une résilience certaine d'après les enquêtes auprès des directeurs d'achats (PMI). La BCE observe donc que son resserrement monétaire n'a pas encore d'impact sur la demande. Les communications des membres du directoire signalent en outre, des hausses supplémentaires sont à prévoir pour enrayer toute spirale prix-salaire sur toute l'année 2022. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice Ices BofA HE40) se sont écartés 35 bps à 321 bps sur le mois de mars. Le portefeuille est constitué de 81 obligations et il est investi à 48% dans des titres High Yield. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Italie. Tous les titres du portefeuille sont libellés en euros.

Avril 2023

Le marché est resté très attentif aux craintes de contagion du stress bancaire durant le mois d'avril tout en maintenant un certain appétit pour les actifs risqués dans une période de publication de résultats des entreprises en demi-teinte. Le S&P 500 croît de 1,5% et l'Euro Stoxx de 0,9%. Le taux de rendement d'obligations d'Etat cède 5 bps. aux Etats-Unis portant la baisse depuis le début de l'année à 48 bps. tandis que le taux de rendement du Bund Allemand augmente de 2,3 bps. loin d'effacer les 31 bps. de baisse depuis le début de l'année. L'ancrage des anticipations d'inflation de moyen et long terme sur la cible des Banques Centrales conjugué à un ralentissement de la création de crédit ainsi que de l'activité économique poussent les agents de marché à penser que le pic du resserrement monétaire est en passe d'être atteint. Une question taraude néanmoins les économistes, le ralentissement de l'activité mesuré jusqu'à présent est-il compatible avec une convergence des taux d'inflation vers la cible des banques centrales ? Le durcissement des conditions de financement des agents, amplifié par les secousses bancaires, notamment régionales aux Etats-Unis, est-il de nature à avoir un impact matériel suffisamment rapide sur la demande pour concorder avec le scénario de désinflation engendré par un rééquilibrage avec l'offre ? C'est le casse-tête auquel est confronté la Réserve Fédérale qui fait face à une croissance dont l'estimation préliminaire pour le premier trimestre de l'année montre un ralentissement. Cependant, les composantes de demande interne au premier rang desquelles la consommation des ménages ne faiblissent pas. On assiste par ailleurs à un déphasage entre sentiment d'enquêtes avancées qui orientent vers un ralentissement marqué de l'activité depuis le début de l'année, et les données réelles qui affichent des croissances mensuelles réelles robustes. Les revenus réels demeurent en expansion et l'image d'un marché du travail en surchauffe parachèvent le tableau d'une économie bien plus résiliente qu'attendu. L'incertitude quant à la vitesse de transmission de la politique monétaire demeure le point focal des institutions centrales dans leur fonction de réaction. Ces dernières

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

affirment depuis quelques temps que l'impact cumulé des hausses de taux doit être pris en compte dans l'évaluation de la transmission de la politique monétaire à l'aune de l'évolution des tensions inflationnistes sous-jacentes aux économies. Le déflateur des prix à la consommation s'établit à 4,2% en g.a. pour mars pour un septième mois de décélération de suite mais l'indicateur purgé des composantes volatiles (énergie et alimentaire) se maintient à 4,6% en g.a. La Zone Euro éprouve des difficultés similaires. L'indice des prix à la consommation harmonisé reflue depuis octobre 2022 pour s'établir à 6,9% en g.a. d'après les estimations préliminaires d'Eurostat pour avril avec un sous-jacent en tout léger recul à 5,6% en g.a. après 5,7% en mars. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice Ice BofA HE40) se sont resserrés 1 bps à 320 bps sur le mois d'avril. Au cours du mois, le fonds a pris ses profits sur Cellnex. Il n'est par conséquent plus exposé à ce nom. Le portefeuille est constitué de 81 obligations et il est investi à 48% dans des titres High Yield. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Italie. Tous les titres du portefeuille sont libellés en euros.

Mai 2023

Les craintes de diffusion de l'épisode de stress bancaire se sont estompées durant le mois de mai. Le point focal est de nouveau mis sur la lutte des banques centrales face à l'inflation et la possibilité d'un atterrissage en douceur des économies. Dans un contexte d'absence de signes tangibles de ralentissement conjoncturel marqué aux Etats-Unis et de sempiternels débats sur le relèvement du plafond de la dette fédérale, les taux de rendements des obligations de l'Etat fédéral montent de 44 bps. sur le 2 ans, de 22 bps. sur le 10 ans. Les bonnes surprises sur le front de l'inflation en Zone Euro et l'entrée en récession technique de l'Allemagne ont quant à elles maintenu les taux de rendement du Bund à -5 bps sur cette période tandis que l'Eurostoxx cède 3,5%. Les prises de parole de la Réserve Fédérale et de la BCE en début de mois semblaient indiquer initialement une divergence ; la FED ayant atteint le taux pour 2023, a laissé entrevoir la possibilité d'une pause dans l'effort de resserrement monétaire. La FED insiste désormais sur l'impact du durcissement des conditions de financement sur les agents, amplifié par l'épisode bancaire. La BCE a clairement signifié que le choix d'un rythme de hausse de +25 bps. ne devait en rien être associé à une pause dans le mouvement restrictif. L'institution Francfortoise a également annoncé l'accélération de la réduction de son bilan par le non-réinvestissement total des tombées de coupon du programme d'achat d'actif (APP) à partir de juillet : durant le second trimestre le non-réinvestissement était plafonné à 15 Mds d'Euros par mois. Le casse-tête pour la FED et la BCE est de même nature, bien que les origines du choc inflationniste soient distinctes, la diffusion de celui-ci à l'entière de l'économie doit être mitigé par une réduction marquée de la demande. Et si les premiers signes de recul de l'inflation induits notamment par les composantes volatiles et une normalisation de contrainte sur l'offre sont bienvenues, la vitalité de la demande constitue un risque dans le comportement visqueux de l'inflation. Les dynamiques des indices des prix à la consommation de chaque côté de l'Atlantique montrent un ralentissement marqué. Les Banques Centrales sont toutefois soucieuses de défendre le scénario d'un retour de l'inflation à leur cible de 2% de façon durable en maintenant l'ancrage des anticipations de long terme. La fonction de réaction des Banques Centrales, à mesure que le l'on s'approche du taux terminal théorique, un taux suffisamment restrictif pour aligner offre et demande de façon à maintenir la dynamique des prix autour de 2%, est désormais claire. Deux principes guident le maintien de la posture restrictive : les tensions sous-jacentes doivent revenir à un niveau compatible avec la cible et l'impact associé au resserrement historique doit être finement mesuré afin d'éviter tout ajustement trop brutal de l'économie réelle et du système financier. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice Ice BofA HE40) se sont écartés de 5 bps à 325 bps sur le mois de mai. Dans ce contexte la performance du fonds BFT Rendement 2027 est en hausse de 0,46% sur le mois et de 1,68% depuis son lancement (28/02/2023). Au cours du mois, le fonds a pris ses profits sur BPCE, Credit Agricole et Banco BPM. Il n'est par conséquent plus exposé à ces noms. Il a investi dans un nouveau nom, Air France et il a participé à l'émission primaire de Raiffeisen Austria. Le portefeuille est constitué de 81 obligations et il est investi à 48% dans des titres High Yield. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Italie. Tous les titres du portefeuille sont libellés en euros.

Juin 2023

Le mois de juin clôt un semestre où les craintes de récession semblent se reporter sur la fin de l'année 2023 voire début 2024. La résilience des économies développées - couplée à la persistance de l'inflation - accélère les mouvements d'inversion des courbes des taux. Le marché revoit par conséquent à la hausse les niveaux des taux courts qui montent de +40bps sur le 2 ans US et de +51bps sur le 2 ans Allemand en juin. Les taux de rendements plus longs croissent de +16bps pour le 10 ans US et de +12bps pour le Bund. Ces mouvements font suite à de bonnes nouvelles conjoncturelles ainsi qu'à des communications de la part de banques centrales qui, constatant le risque inflationniste de moyen-terme, durcissent leur posture à des degrés divers en fonction des économies. Le délai de la transmission de la politique monétaire à l'économie réelle demeure

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

une énigme à ce stade. Les réunions de politiques monétaires intervenues au cours du mois ont souligné le risque pour les institutions centrales de ne pas être suffisamment restrictives dans leur lutte face à l'inflation sous-jacente, et pour contenir une demande qui bénéficie encore de supports issus de la réouverture des économies (épargne en excès, pénurie de main d'œuvre, carnets de commandes conséquents et situations bilanciels saines pour les entreprises). Le FOMC a décidé de maintenir le taux des Fed Funds inchangé à 5% - 5,25% afin de mesurer plus finement l'impact cumulé du resserrement engagé. Le taux terminal US est désormais fixé au voisinage de 5,6% d'après les DOTS. Christine Lagarde a martelé que la BCE avait encore du chemin à faire dans son mouvement de resserrement monétaire et a indiqué après une nouvelle hausse de +25bps des taux directeurs portant le taux de dépôt à 3,5%. Elle a laissé entendre que d'autres hausses étaient envisagées pour juillet et septembre. La situation est d'autant plus complexe que des trajectoires de croissance divergentes se dessinent à l'échelle de la Zone Euro où contrairement à l'Italie, l'Espagne ou la France, l'Allemagne est entrée en récession technique entraînant dans son sillage la Zone Euro dans son ensemble. Le forum de la BCE qui s'est tenu à Sintra nous a enfin démontré que le risque « de ne pas en faire assez » demeurerait plus important que de celui « d'en faire trop » au travers des voix de C. Lagarde, J. Powell et A. Bailey en dépit des conséquences potentielles sur la croissance. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont resserrés de -23bps à 303bps sur le mois de juin. Dans ce contexte la performance du fonds BFT Rendement 2027 (part P) est en hausse de +0,28% sur le mois. Au cours du mois, le fonds a participé aux émissions primaires de de Nova Ljubljanska Banka et de Nova Kreditna Banka. Il a pris ses profits sur Deutsche Pfandbrief, Grifols, Volvo, Generali, BFCM, Caixa Geral Depositos et Azzurra. Il n'est par conséquent plus exposé à ces noms. Il a investi dans sept nouveaux noms, Banca Comerliala, RCI, B2 Holding, Ineos, Mobilux et Bawag et Ceconomy. Il a participé à l'émission primaire de Sixt. Le portefeuille est constitué de 84 obligations et il est investi à 48% dans des titres High Yield. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Italie. Tous les titres du portefeuille sont libellés en euros.

Juillet 2023

Marqué par des prises de paroles de la FED et de la BCE très attendues, le mois de juillet confirme que dans un environnement conjoncturel plus qu'incertain, le marché considère la possibilité d'un atterrissage en douceur des économies associé à un arrêt du resserrement monétaire amorcé il y a plus d'un an et demi. En effet, C. Lagarde et J. Powell sont intervenus lors des conférences de presse du mois pour nous rappeler à quel point le flux de données macroéconomiques de l'été seront cruciales dans la décision d'augmenter (ou non) les taux directeurs en septembre. Pour la FED, cette décision amorcera la dernière phase de la séquence du resserrement monétaire décrite par J. Powell il y a plus d'un an : 1) action « expéditive » pour sortir rapidement de l'accommodation monétaire, 2) mesurer le taux suffisamment restrictif pour qu'offres et demandes se normalisent à travers les marchés, 3) maintenir ce taux suffisamment longtemps pour orienter la dynamique des prix à la consommation vers la cible des institutions centrales. Cependant, la durée du maintien de la restriction monétaire constitue un casse-tête pour l'ensemble des intervenants. Force est de constater en effet que le flux de données d'activité ne pointent pour le moment pas vers un ralentissement marqué. Portée par une demande interne vigoureuse (notamment par l'investissement des entreprises), la première estimation de la croissance aux Etats-Unis de +2,4% en variation trimestrielle annualisée pointe vers une accélération de l'activité au second semestre aux Etats-Unis. Cette vigueur est attribuable à un marché de l'emploi qui se normalise encore trop lentement (3,6% de la population active, qui elle-même, ne croît plus), à des situations bilanciels tant des ménages que des entreprises robustes et à un soutien budgétaire toujours présent. En Zone Euro les estimations préliminaires de croissance au second trimestre illustrent des trajectoires divergentes à travers la l'Union monétaire. L'Italie voit sa croissance se contracter de 0,3% en variation trimestrielle et l'Allemagne ne parvient qu'à maintenir le même niveau de valeur ajoutée créée par rapport au trimestre précédent. La croissance de l'activité en Espagne et en France s'établissent cependant respectivement à +0,4% et +0,5% portant la croissance de la valeur ajoutée en Zone Euro à +0,3%. Si la demande interne semble encore porter les stigmates du choc inflationniste sur les revenus réels des ménages, l'activité dans les services parvient à contrebalancer les déceptions de l'activité industrielle fortement impactée par le ralentissement de la demande globale (la réouverture de la Chine ne tenant pas ses promesses). Le taux de chômage de la Zone demeure à un niveau historiquement bas (6,4% de la population active), les situations bilanciels sont également solides et pourraient servir de support à une croissance modérée sur le reste de l'année avec de surcroît un retour du pouvoir d'achat des ménages. Cette résistance de la conjoncture de part et d'autre de l'Atlantique s'accompagne d'une désinflation dont le moteur premier est le reflux des prix des composantes énergétiques et alimentaires. L'indice des prix à la consommation harmonisé pour la Zone Euro augmente de 5,3% en glissement annuel en juillet (niveau deux fois plus faible que le pic d'octobre 2022) mais l'indice hors composantes volatiles se maintient à 5,5% notamment par l'accélération de l'inflation dans

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

les services. Les Etats-Unis voient également ralentir les dynamiques des prix à la consommation portés par les mêmes effets de base négatifs sur l'énergie et l'alimentaire. Le ralentissement de la composante sous-jacente (+4,8% en g.a vs un pic de 6,6% en septembre 2022) est bienvenue pour la Réserve Fédérale qui doit néanmoins composer avec une croissance des salaires toujours incompatible avec sa cible (+4,4% en g.a bien au-delà des 2% d'inflation cible). La source structurelle de l'inflation n'est pas la même de part et d'autre de l'Atlantique expliquant les limites de l'action de la BCE dans sa lutte face à l'inflation. Aussi, les mesures de l'écart de croissance par rapport au niveau du potentiel des économies nous montrent que les Etats-Unis ont bel et bien connu une surchauffe lors de la reprise post-covid, chose qui n'a pas été le cas en Zone Euro. La Réserve Fédérale peut bel et bien imaginer avoir un impact sur la demande et donc l'inflation. La problématique à laquelle fait face la BCE est quant à elle de circonscrire tout effet de second tour et de défendre sa devise afin de s'immuniser face à un potentiel retour des tensions énergétiques par voie de conséquence de l'instabilité géopolitique actuelle. Comprimer la demande, dans un contexte d'une économie ayant subi plusieurs chocs d'offre successifs peut expliquer les hésitations de l'institution francfortoise quant à accroître le resserrement indéfiniment. Dans ce contexte, les taux de rendement des obligations souveraines à 10 ans s'apprécient de 14 bps pour les Etats-Unis et de 8 bps pour l'Allemagne tandis que l'obligation US à 2 ans n'augmente que de 4 bp. Ce mouvement de pentification coïncide avec des postures de Banques Centrales globalement plus attentistes espérant observer la matérialisation de la restriction monétaire dans l'économie réelle. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont resserrés de 6bps à 297bps sur le mois de juillet. Dans ce contexte la performance du fonds BFT Rendement 2027 est en hausse de +1,64% sur le mois. Le fonds pris ses profits sur Deutsche Lufthansa, Playtech, Air France, Rolls Royce, Carmila et Domectic. Il n'est par conséquent plus exposé à ces noms. Il a investi dans trois nouveaux émetteurs, Siemens, Ht Troplast et International Design Group. Le portefeuille est constitué de 84 obligations et il est investi à 47% dans des titres High Yield. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Italie. Tous les titres du portefeuille sont libellés en euros.

Août 2023

Le mois d'août, caractérisé par des volumes d'échanges historiquement plus faibles que d'accoutumée, a vu les marchés se focaliser sur le grand rendez-vous estival des banquiers centraux à Jackson Hole. Celui-ci n'a fait que confirmer la posture patiente du « higher for longer », focalisée sur la publication de données macroéconomiques ultérieures afin d'orienter la politique monétaire d'ici début 2024. La décélération de l'inflation couplée à des agrégats d'activité réelle qui résistent, rassurent globalement les acteurs du marché. Sur le marché action, le S&P 500 et l'Euro Stoxx50 cèdent respectivement 1,8% et 3,1% sur le mois, marquant des craintes quant aux perspectives de croissance mondiale caractérisée par l'incertitude chinoise et des enquêtes de conjonctures globalement moroses. Par la voix de J. Powell lors de son discours à Jackson Hole, la FED insiste pour le moment sur la nécessité de mesurer l'impact cumulé du resserrement de 525bps depuis le début du cycle de resserrement monétaire. Elle ne ferme néanmoins pas la porte à des hausses ultérieures de son taux directeur et communique sur l'importance de maintenir ce niveau de taux sur une période prolongée durant 2024. C. Lagarde demeure pour sa part claire sur le besoin de contenir les pressions sur la partie sous-jacente de l'inflation de la Zone Euro dont l'économie a peut-être subi un choc durable sur sa capacité de production (détérioration des termes de l'échange). La hausse cumulée de 425bps ne serait, de ce point de vue, pas suffisante pour garantir l'ancrage des anticipations à sa cible. La décélération des prix observée depuis la fin 2022 n'est donc pas assez importante pour lever l'incertitude sur l'occurrence ou non d'une seconde vague inflationniste, qui pourrait contraindre les Banques Centrales à maintenir pour une période prolongée leur posture restrictive. L'approche « data-dépendent » suggère également l'incertitude sur le scénario et les projections des institutions. D'autre part, la résilience des économies témoigne d'un retard de la transmission de la politique monétaire restrictive aux économies réelles (notamment aux Etats-Unis) malgré un renchérissement rapide des coûts de financement et une diminution des volumes d'octroi de crédit. L'incertitude concernant l'activité à court-terme demeure cependant : la résilience des marchés de l'emploi et l'inflexion du moral des consommateurs, couplés à une politique budgétaire expansionniste peuvent contrebalancer les effets néfastes de la hausse des taux d'intérêt. Les secteurs les plus sensibles à la restriction monétaire (notamment l'immobilier commercial et résidentiel) sont d'ores et déjà largement en contraction. Le secteur manufacturier voit ses nouvelles commandes se contracter mais bénéficie de carnets encore solides. Cette hypothèse de retard ou d'impact trop modéré obligerait les Banques Centrales à séquencer des phases de « stop & go » dans la hausse de leurs taux, accentuant la volatilité et mettant en risque leur crédibilité à moyen terme. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont écartés de 9bps à 306bps sur le mois d'août. Dans ce contexte la performance du fonds BFT Rendement 2027 est en hausse de +0,44% sur le mois. Le fonds pris ses profits sur Ford et Eircorm. Il n'est par conséquent plus exposé à ces noms. Il a investi dans un nouvel émetteur, Investec et a participé à

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

l'émission primaire de Ceska Sportelna. Le portefeuille est constitué de 85 obligations et il est investi à 46% dans des titres High Yield. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Italie. Tous les titres du portefeuille sont libellés en euros.

Septembre 2023

Le mois de septembre, marqué par les prises de parole de la Réserve Fédérale et de la Banque Centrale Européenne a vu les taux souverains s'apprécier dans un mouvement de pentification de courbe de respectivement 36,7 bps. et 46,7 bps. pour le Bund et le 10 ans US. Cette dynamique s'explique majoritairement par une appréciation des taux réels dans le sillage d'une réévaluation de la posture des banques centrales, notamment concernant la durée du maintien des taux directeurs en territoires restrictifs. Les actifs risqués cèdent du terrain en réaction à ce renchérissement. Le S&P500 fléchit de -4,8% tandis que l'EuroStoxx 50 baisse de 3,1%. Le conseil des gouverneurs de la BCE, par la voix de C. Lagarde, considère, après une hausse de 25 bps. des taux directeurs poussant le taux de dépôt à 4%, avoir « atteint un niveau qui, s'il est maintenu pour une durée suffisamment longue, contribuera substantiellement au retour de l'inflation à la cible en temps opportun ». A l'échelle de l'histoire de l'institution francfortoise, le cycle de resserrement cumulé (450 bps.) est en effet le plus ample. Cela peut expliquer la volonté des décideurs européens d'accumuler une quantité de faits et données pour analyser les tendances de l'inflation projetées, les dynamiques sous-jacentes ainsi que la force de la transmission du resserrement à l'économie réelle, justifiant des pauses ultérieures dans le cycle de restriction monétaire. J. Powell a quant à lui volontairement décliné l'affirmation d'avoir atteint le niveau terminal, alors même que le FOMC a décidé d'effectuer une pause à cette réunion de politique monétaire maintenant le taux des Fed Funds à 5,25-5,5%. Ces tonalités divergentes s'expliquent par le jeu de projections trimestrielles qui accompagnait ces décisions. Le FOMC a globalement revu à la hausse son scénario de croissance du PIB sur 2023 et 2024 ainsi qu'à la baisse celui du taux de chômage laissant ses projections d'inflation inchangées. Le déséquilibre structurel sur le marché de l'emploi aux Etats-Unis, fait courir un risque asymétrique à la hausse sur l'inflation, dont la publication d'août a vu les effets de base énergétique disparaître et le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation accélérer pour un second mois consécutif à 3,7%. Les prévisions de l'institution francfortoise s'orientent quant à elles vers une dégradation du scénario macroéconomique laissant présager un creux conjoncturel stagflationniste qui se prolongerait sur 2024. Bon nombre de commentaires de la part des décideurs pointent du doigt un délai anormalement long de la transmission du resserrement de la politique monétaire à l'économie réelle. En effet en dépit d'un cycle de resserrement historiquement ample qui s'est rapidement reflété dans le prix des actifs financiers et dans le renchérissement du coût de crédit bancaire ainsi que la détérioration des conditions d'octroi de crédit pour les entreprises et les ménages, les économies demeurent résilientes. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont resserrés de 1bps à 305bps. Le fonds pris ses profits sur Inpost, Groupama, Heraeus, General Motors, Dufry, Avis, ING, Lorca, NH Hotels et HSBC. Il n'est par conséquent plus exposé à ces noms. Il a investi dans sept nouveaux émetteurs, Traton, Metso, Atos, Hammerson, Encore, Vallourec, et Picard. Le portefeuille est constitué de 81 obligations et il est investi à 48% dans des titres High Yield. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Italie. Tous les titres du portefeuille sont libellés en euros.

Octobre 2023

La BCE effectue la première pause dans son cycle de resserrement monétaire entrepris depuis mi-2022 (taux de dépôt à 4%) et réaffirme sa posture data-dépendant dans un contexte de ralentissement conjoncturel de la Zone Euro couplé à une décélération marquée de l'inflation à la faveur d'effets de base, énergétiques notamment, toujours plus négatifs (+2,9% en g.a. pour octobre, estimation préliminaire). Elle prend également acte du ralentissement marqué de la création de crédit bancaire à destination des agents privés (ménages/entreprises) et de l'appréciation des taux longs dans le sillage d'une conjoncture US toujours en surchauffe. La croissance US surprend à la hausse au troisième trimestre (+4,9% en variation trimestrielle, rythme annualisé) et marque une accélération avec des contributions positives de la consommation des ménages (+2,7%) et de dépense budgétaire (+0,8%). Le déflateur du PIB accélère au troisième trimestre (+3,5) illustrant des tensions sur les prix, endogènes notamment, toujours présentes. Les marchés de l'emploi des deux côtés de l'Atlantique demeurent sous tension avec une activité dans les services qui ralentit mais qui portent les agrégats de croissance dans un contexte de ralentissement de la demande globale (le relais de croissance chinois toujours absent) et de dépression manufacturière associée. La pression du resserrement monétaire sur la demande peine à se diffuser dans son entièreté à l'économie, ceci étant attribuable à des situations bilancielles des entreprises et des ménages plus saines que lors des cycles de resserrement précédent et un volontarisme budgétaire qui atténue le resserrement. L'attentisme des Banques centrales se justifie à court-terme dans la mesure où le risque d'en faire trop ou n'en faire pas assez semble

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

de plus en plus symétrique. Les anticipations des agents seront la variable clé à surveiller d'ici la fin de l'année pour déduire la durée nécessaire du niveau de taux restrictifs sur 2024. Dans ce contexte, les courbes de taux de rendement souverains ont poursuivi leur pentification des deux côtés de l'Atlantique de manière erratique. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont écartés de 32 bps à 337bps. Il a investi dans deux nouveaux émetteurs, Synthos et Lar Espana et a participé à l'émission primaire de Raiffeisen Bank Romana. Par ailleurs il a allongé la maturité de son exposition à l'émetteur Intrum en cédant ses titres de maturité 2026 et en achetant ceux de maturité 2027. Le portefeuille est constitué de 82 obligations et il est investi à 48% dans des titres High Yield. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Italie. Tous les titres du portefeuille sont libellés en euros.

Novembre 2023

Le scénario de d'atterrissage en douceur des économies développées enthousiasme les marchés. A la faveur de surprises sur le front des dynamiques inflationnistes et d'une tonalité plus accommodante lors de prises de parole des membres des boards de la Réserve Fédérale et de la Banque Centrale Européenne les agents de marchés semblent escompter un pivot des politiques monétaires bien plus précoce qu'initialement anticipé. L'indice de prix à la consommation aux Etats-Unis décélère à 3,1% en glissement annuel sur octobre et sa composante sous-jacente à 4%. Fait notable, la variation mensuelle de l'indice est nulle. En Zone Euro, les effets de base négatifs des prix de l'énergie portent la dynamique de l'indice des prix à la consommation harmonisé selon l'estimation préliminaire de novembre à 2,4% en glissement annuel. L'indice purgé des composantes volatiles énergétique et alimentaire décélère fortement à 3,6% en glissement annuel. Ces bonnes nouvelles accompagnent un rapport sur l'emploi aux Etats-Unis publié en début de mois très modeste interprété par le marché comme la matérialisation de la transmission de la politique monétaire à l'économie réelle ; le taux de chômage atteint 3,9% d'après le rapport niveau inobservé depuis janvier 2022. Les enquêtes auprès des directeurs d'achat dans l'industrie et les services se sont également dégradées, actant pour le consensus un effritement de la conjoncture suffisant pour contenir tout mouvement restrictif supplémentaire de la Réserve Fédérale. En Zone Euro, l'estimation préliminaire du PIB du 3ème trimestre (-0,1%) valide le contexte stagflationniste signalant également pour le marché la fin du resserrement monétaire et l'entrée graduelle dans une séquence de baisse de taux directeurs en 2024. Cette conjonction fortuite a entraîné une réappréciation violente des taux de rendement souverains de -55 bps sur le 10 ans US et -35 bps pour le Bund allemand. Ces mouvements s'expliquent à la fois par un reflux de la composante réelle ainsi que par une baisse de l'inflation anticipée. Sur le marché cash du crédit, les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont resserrés de 40 bps à 297bps. Le fonds a investi dans douze nouveaux émetteurs, Ford, Traton, Iceland, Leasy, Ausnet, Babcock, Banco Santander, Amcor, Siemens, General Motors et Eutelsat et a participé à l'émission primaire de Ineos. Il a pris ses profits sur Easyjet. Les titres Bawag et International Design Group ont été remboursés par anticipation. Le fonds n'est par conséquent plus exposé à ces noms. Le portefeuille est constitué de 96 obligations et il est investi à 48% dans des titres High Yield. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Italie. Tous les titres du portefeuille sont libellés en euros.

Décembre 2023

L'embellie se poursuit en décembre sur les marchés financiers qui terminent l'année sur une note euphorique avec des anticipations de pivot de politique monétaire plus précoce et plus marqué tant aux Etats-Unis qu'en Eurozone. Fin décembre, les marchés escomptent pour 2024 près de 6 baisses de taux de la Fed débutant en mars et totalisant 140 points de base. Quant à la BCE, les attentes sont de 7 baisses débutant en mars-avril qui réduirait le taux de dépôt de 4% aujourd'hui à 2,25% fin 2024. La réunion de la Fed conforte la perspective d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine et d'un prochain desserrement monétaire. La Fed est satisfaite des progrès sur le front de l'inflation et revoit en baisse les risques pour 2024. Jérôme Powell surprend en indiquant que la baisse de taux, qui commencerait bien avant que l'inflation n'atteigne 2%, a fait l'objet d'une discussion. Le message l'emporte sur les données mitigées d'inflation de novembre (sous-jacent ferme à 4% l'an) et alimente l'optimisme des investisseurs. La BCE se montre moins accommodante et juge que la lutte contre l'inflation n'est pas terminée. La banque centrale ne baisse pas sa garde face à une hausse des salaires qu'elle revoit en hausse à 4,6% en 2024 malgré une croissance revue en baisse à 0,8%. Mais elle ne semble pas convaincre les marchés qui se focalisent sur le vif recul des prix de l'énergie (-15% à -20% sur le mois) lié à une météo clémente et sur l'atonie de l'activité en Eurozone, source de désinflation. De fait, les enquêtes auprès des directeurs d'achat de l'Union Monétaire ont déçu en décembre sur des niveaux cohérents avec une quasi-stagnation. Les obligations souveraines reflètent le scénario de croissance modeste et de désinflation rapide. Les taux 10 ans se détendent de 45 pb sur le mois et clôturent 2023 à 3,9% aux Etats-Unis et 2,0% sur le Bund. Le changement espéré de politique monétaire aiguise l'appétit pour le risque. Le spread sur le segment high-yield du marché synthétique européen retrouve un plus

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

bas depuis février 2022. Spécifiquement les spreads sur l'indice High Yield HE40 se sont resserrés de -34bps à 270bps et les spreads de l'IG reste stable sur le mois. Le portefeuille est investi dans 104 lignes, principalement en France et en Allemagne.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille BFT RENDEMENT 2027 et de son benchmark s'établissent à :

- Part BFT RENDEMENT 2027 - I (C) en devise EUR : 9,19% du 28/02/2023.
- Part BFT RENDEMENT 2027 - I – (C/D) en devise EUR : 5,52% du 21/08/2023.
- Part BFT RENDEMENT 2027 - P (C) en devise EUR : 9,00% du 28/02/2023.
- Part BFT RENDEMENT 2027 - P – (C/D) en devise EUR : 9,03% du 28/02/2023.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR ZC	2 091 635,50	1 996 833,98
BFTFRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR I C	1 216 830,97	1 217 691,57
INTRUM AB 3,5% 15-07-26 EMTN	406 998,00	398 000,00
BAWAG GROUP 2,375% 26-03-29	377 598,00	396 000,00
EASYJET FINCO BV 1,875% 03-03-28	350 895,00	360 924,00
HT TROPLAST 9,375% 15-07-28	587 811,00	
VILKSBANK WIEN AG 2,75% 06-10-27	583 087,00	
INTRUM AB 3,0% 15-09-27	569 300,00	
AUCHAN 3,25% 23-07-27 EMTN	565 226,00	
LOXAM SAS 5,75% 15-07-27	556 626,00	

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace <ul style="list-style-type: none">. Dépôts à terme. Actions. Obligations. OPCVM. Espèces (*) Total	
Instrument financiers dérivés <ul style="list-style-type: none">. Dépôts à terme. Actions. Obligations. OPCVM. Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none">. Revenus (*). Autres revenus Total des revenus	
<ul style="list-style-type: none">. Frais opérationnels directs. Frais opérationnels indirects. Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

Informations spécifiques

Droit de vote

La société de gestion agit en toutes circonstances pour le compte des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans l'OPC.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet www.bftgestion.fr, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Dans le cadre de son activité de gestion collective et individuelle, BFT Investment Managers doit se conformer à l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère. De par son statut de société de gestion de portefeuille, BFT Investment Managers n'est pas membre des marchés, mais transmet des ordres pour le compte des OPC et mandats gérés à des intermédiaires de marché agréés.

BFT Investment Managers, filiale d'Amundi Group, a confié l'ensemble de ses activités de transmission et d'exécution d'ordres à Amundi Intermédiation dans le cadre d'un contrat de prestation de services. Amundi Intermédiation est un établissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de négociation et de réception/transmission d'ordres pour le compte de tiers portant sur l'ensemble des instruments financiers visés à l'article L.211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des intermédiaires s'effectue en concertation entre Amundi Intermédiation et BFT Investment Managers dans le cadre d'un Comité de sélection annuel auquel participe, entre autres, le responsable Conformité de BFT Investment Managers. La liste de sélection qui en résulte fait l'objet d'une révision au moins une fois par an.

Toutes les mesures sont prises pour que l'exécution des ordres soit faite au mieux de l'intérêt du client et favorise l'intégrité du marché en prenant en compte les critères énoncés tels que la sécurité opérationnelle, le prix, la liquidité, la vitesse, le coût, etc. en fonction de leur importance relative selon les différents types d'ordres transmis par nos gérants.

BFT Investment Managers a élaboré une « politique de sélection des intermédiaires et de transmission d'ordres » qui détaille les mesures prises pour assurer le traitement des ordres au mieux de l'intérêt des clients. Ce document est consultable sur le site Internet de BFT Investment Managers : www.bft-im.com

Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du Règlement général de l'AMF, les porteurs peuvent consulter sur le site www.bft-im.com le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice clos.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de BFT Investment Managers est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par BFT Investment Managers (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (51 bénéficiaires ⁽¹⁾) s'est élevé à 6 277 559 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par BFT Investment Managers sur l'exercice : 4 578 657 euros, soit 73% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par BFT Investment Managers sur l'exercice : 1 698 902 euros, soit 27% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

⁽¹⁾ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (5 bénéficiaires) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (3 bénéficiaires), le montant total des rémunérations versées à ces catégories de personnel (fixes et variables différés et non différés) n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

BFT Investment Managers applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que BFT Investment Managers exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de BFT Investment Managers. De plus, BFT Investment Managers met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles BFT Investment Managers a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

BFT Investment Managers exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport).

Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.

- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de BFT Investment Managers (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de BFT Investment Managers répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de BFT Investment Managers mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, BFT Investment Managers a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Politique sur le tabac

Depuis 2018, BFT Investment Managers limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses.

La politique de BFT Investment Managers s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, BFT Investment Managers est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. BFT Investment Managers applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par BFT Investment Managers sont disponibles sur son site Internet :

<https://www.bft-im.fr/institutionnels/Developpement-Durable/Notre-engagement-en-investissement-responsable>.

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

BFT RENDEMENT 2027
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion
BFT INVESTMENT MANAGERS
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement BFT RENDEMENT 2027 relatifs à l'exercice de 10 mois et 1 jour clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 27 février 2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



BFT RENDEMENT 2027

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2024.06.24 11:01:46 +0200



OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Comptes annuels

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Bilan Actif au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	
DÉPÔTS	
INSTRUMENTS FINANCIERS	28 376 613,44
Actions et valeurs assimilées	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées	28 280 403,10
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	28 280 403,10
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances négociables	
Autres titres de créances	
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Organismes de placement collectif	96 210,34
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	96 210,34
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	
Autres organismes non européens	
Opérations temporaires sur titres	
Créances représentatives de titres reçus en pension	
Créances représentatives de titres prêtés	
Titres empruntés	
Titres donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Instruments financiers à terme	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	
Autres opérations	
Autres instruments financiers	
CRÉANCES	
Opérations de change à terme de devises	
Autres	
COMPTES FINANCIERS	1 380 691,45
Liquidités	1 380 691,45
TOTAL DE L'ACTIF	29 757 304,89

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Bilan Passif au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023
CAPITAUX PROPRES	
Capital	26 862 020,79
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	
Report à nouveau (a)	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	115 030,06
Résultat de l'exercice (a,b)	1 408 904,52
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	28 385 955,37
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>	
INSTRUMENTS FINANCIERS	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	
Dettes représentatives de titres empruntés	
Autres opérations temporaires	
Instruments financiers à terme	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	
Autres opérations	
DETTES	1 371 349,52
Opérations de change à terme de devises	
Autres	1 371 349,52
COMPTES FINANCIERS	
Concours bancaires courants	
Emprunts	
TOTAL DU PASSIF	29 757 304,89

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Hors-Bilan au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	
AUTRES OPÉRATIONS	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Compte de Résultat au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6 805,63
Produits sur actions et valeurs assimilées	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	918 092,32
Produits sur titres de créances	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	
Produits sur instruments financiers à terme	
Autres produits financiers	
TOTAL (1)	924 897,95
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur dettes financières	
Autres charges financières	
TOTAL (2)	
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	924 897,95
Autres produits (3)	
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	62 324,64
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	862 573,31
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	546 331,21
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 408 904,52

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice clos au 29 décembre 2023 a une durée exceptionnelle de 10 mois et 1 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus du règlement du fonds :

FR001400D3Y4 BFT RENDEMENT 2027 Part I-C : Taux de frais maximum de 0,60% TTC de l'actif net.

FR001400D3W8 BFT RENDEMENT 2027 Part P-C : Taux de frais maximum de 0,90% TTC de l'actif net.

FR001400D3X6 BFT RENDEMENT 2027 Part I-C-D : Taux de frais maximum de 0.60% TTC de l'actif net.

FR001400D3V0 BFT RENDEMENT 2027 Part P-C-D : Taux de frais maximum de 0,90% TTC de l'actif net.

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts ou actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C/D	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C/D	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion

2. Évolution de l'actif net au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	27 828 573,15
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 072 652,57
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	93 792,32
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-29 911,93
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	
Frais de transactions	
Différences de change	
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	703 581,09
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	703 581,09
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	862 573,31
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	
Autres éléments	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	28 385 955,37

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 893 694,67	10,19
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	25 386 708,43	89,44
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	28 280 403,10	99,63
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	24 773 447,38	87,27			3 506 955,72	12,35		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 380 691,45	4,86
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées					8 166 897,15	28,77	19 168 830,72	67,53	944 675,23	3,33
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 380 691,45	4,86								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		
DETTES		
	Achats à règlement différé	1 358 220,14
	Frais de gestion fixe	13 129,38
TOTAL DES DETTES		1 371 349,52
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-1 371 349,52

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	15 956,744	16 134 795,83
Parts rachetées durant l'exercice	-1 000,000	-1 029 489,40
Solde net des souscriptions/rachats	14 956,744	15 105 306,43
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	14 956,744	
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C/D		
Parts souscrites durant l'exercice	350,000	350 000,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	350,000	350 000,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	350,000	
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	107 562,77	11 338 571,32
Parts rachetées durant l'exercice	-409,78	-43 163,17
Solde net des souscriptions/rachats	107 152,99	11 295 408,15
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	107 152,99	
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C/D		
Parts souscrites durant l'exercice	51,00	5 206,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	51,00	5 206,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	51,00	

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	10 398,90
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	10 398,90
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C/D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	435,97
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	435,97
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C/D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	49 809,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C/D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	581,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	11 915,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C/D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	18,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,69
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	29/12/2023
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			173 558,16
	XS2342620924	BANCO NTANDER 4,125% PERP	173 558,16
TCN			
OPC			96 210,34
	FR001400D831	BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR ZC	96 210,34
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			269 768,50

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	
Résultat	1 408 904,52
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	
Total	1 408 904,52

	29/12/2023
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C	
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	842 455,64
Total	842 455,64

	29/12/2023
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C/D	
Affectation	
Distribution	9 138,50
Report à nouveau de l'exercice	1,78
Capitalisation	
Total	9 140,28
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	350,00
Distribution unitaire	26,11
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

	29/12/2023
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C	
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	557 049,67
Total	557 049,67

	29/12/2023
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C/D	
Affectation	
Distribution	258,57
Report à nouveau de l'exercice	0,36
Capitalisation	
Total	258,93
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	51,00
Distribution unitaire	5,07
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	115 030,06
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	
Total	115 030,06

	29/12/2023
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	67 021,98
Total	67 021,98

	29/12/2023
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C/D	
Affectation	
Distribution	287,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	4,33
Capitalisation	
Total	291,33
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	350,00
Nombre de parts	
Distribution unitaire	0,82

	29/12/2023
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	47 694,26
Total	47 694,26

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

	29/12/2023
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C/D	
Affectation	
Distribution	22,44
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,05
Capitalisation	
Total	22,49
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	51,00
Distribution unitaire	0,44

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/12/2023
Actif net Global en EUR	28 385 955,37
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C en EUR	
Actif net	16 331 711,12
Nombre de titres	14 956,744
Valeur liquidative unitaire	1 091,9295
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,48
Capitalisation unitaire sur résultat	56,32
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C/D en EUR	
Actif net	369 041,98
Nombre de titres	350,000
Valeur liquidative unitaire	1 054,4056
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,82
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,01
Distribution unitaire sur résultat	26,11
Crédit d'impôt unitaire	
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C en EUR	
Actif net	11 679 641,53
Nombre de titres	107 152,99
Valeur liquidative unitaire	108,9996
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,44
Capitalisation unitaire sur résultat	5,19

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/12/2023
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C/D en EUR	
Actif net	5 560,74
Nombre de titres	51,00
Valeur liquidative unitaire	109,0341
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,44
Distribution unitaire sur résultat	5,07
Crédit d'impôt unitaire	

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AAREAL BK 0.5% 07-04-27 EMTN	EUR	100 000	89 115,31	0,31
CECONOMY AG 1.75% 24-06-26	EUR	600 000	532 714,29	1,87
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL GMBH 3.5% 11-02-27	EUR	100 000	98 656,98	0,35
CMZB FRANCFORT 3.0% 14-09-27	EUR	100 000	98 986,04	0,35
CT INVESTMENT 5.5% 15-04-26	EUR	400 000	404 317,05	1,42
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG E 4.875% 30-03-27	EUR	300 000	307 669,12	1,08
IHO VERWALTUNGS AUTRE V+0.0% 15-05-28	EUR	200 000	221 258,94	0,78
LANXESS AG 0.0% 08-09-27 EMTN	EUR	200 000	173 891,57	0,61
SCHAEFFLER VERWALTUNG ZWEI GMBH 3.875% 15-05-27	EUR	300 000	297 034,20	1,05
SIRIUS REAL ESTATE 1.125% 22-06-26	EUR	300 000	273 703,74	0,97
SIXT SE 5.125% 09-10-27 EMTN	EUR	200 000	214 221,21	0,76
TOTAL ALLEMAGNE			2 711 568,45	9,55
AUSTRALIE				
AUSN SER 1.5% 26-02-27 EMTN	EUR	100 000	95 526,88	0,34
TOTAL AUSTRALIE			95 526,88	0,34
AUTRICHE				
SAPPI PAPIER 3.625% 15-03-28	EUR	300 000	293 116,99	1,03
VILKSBANK WIEN AG 2.75% 06-10-27	EUR	600 000	613 261,05	2,16
TOTAL AUTRICHE			906 378,04	3,19
BELGIQUE				
ARGENTA SPAARBANK 5.375% 29-11-27	EUR	100 000	104 146,43	0,37
TOTAL BELGIQUE			104 146,43	0,37
CROATIE				
RAIFFEISENBANK AUSTRIA DD 7.875% 05-06-27	EUR	300 000	332 620,09	1,17
TOTAL CROATIE			332 620,09	1,17
DANEMARK				
JYSKE BANK DNK 5.5% 16-11-27	EUR	100 000	105 811,19	0,37
TOTAL DANEMARK			105 811,19	0,37
ESPAGNE				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 0.5% 08-09-27	EUR	200 000	183 258,47	0,65
BANCO NTANDER 4.125% PERP	EUR	200 000	173 558,16	0,61
IBERCAJA 5.625% 07-06-27	EUR	400 000	426 052,92	1,50
KUTXABANK 0.5% 14-10-27	EUR	100 000	91 402,82	0,32
LAR ESPANA REAL ESTATE SOCOMI 1.75% 22-07-26	EUR	500 000	456 465,57	1,61
VIA CELERE DERROLLOS INMOBILIARIOS 5.25% 01-04-26	EUR	400 000	391 870,93	1,38
TOTAL ESPAGNE			1 722 608,87	6,07
ETATS-UNIS				
CELANESE US HOLDINGS LLC 2.125% 01-03-27	EUR	200 000	195 114,19	0,69
CELANESE US HOLDINGS LLC 4.777% 19-07-26	EUR	300 000	312 469,05	1,10
ENCORE CAPITAL GROUP E3R+4.25% 15-01-28	EUR	400 000	410 802,17	1,45
FORD MOTOR CREDIT 4.867% 03-08-27	EUR	300 000	315 191,75	1,11
General Motors Financial Co Inc 4.5% 22-11-27	EUR	100 000	104 412,89	0,37
TOTAL ETATS-UNIS			1 337 990,05	4,72

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
ALAIN AFFLELOU 4.25% 19-05-26	EUR	100 000	100 933,25	0,36
ALD 4.25% 18-01-27 EMTN	EUR	200 000	213 037,94	0,75
ARVAL SERVICE LEASE 4.75% 22-05-27	EUR	100 000	106 995,78	0,38
ATOS SE 1.75% 07-05-25	EUR	400 000	314 679,39	1,11
AUCHAN 3.25% 23-07-27 EMTN	EUR	600 000	593 166,89	2,09
BANIJAY ENTERTAINMENT SASU 7.0% 01-05-29	EUR	170 000	183 766,53	0,64
ELIOR GROUP SCA 3.75% 15-07-26	EUR	300 000	284 655,88	1,00
EUTELT 2.25% 13-07-27	EUR	400 000	352 124,50	1,24
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	100 000	96 425,71	0,34
GOLDSTORY SASU 5.375% 01-03-26	EUR	100 000	102 157,96	0,36
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	100 000	102 224,43	0,36
KAPLA E3R+5.5% 15-07-27	EUR	400 000	418 690,95	1,48
LOUVRE BIDCO SAS E3R+6.5% 15-02-27	EUR	400 000	358 445,53	1,26
LOXAM SAS 5.75% 15-07-27	EUR	600 000	598 614,13	2,11
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	600 000	562 150,00	1,98
ORANO 5.375% 15-05-27 EMTN	EUR	400 000	433 416,94	1,52
PARTS EUROPE E3R+4.0% 20-07-27	EUR	300 000	308 312,74	1,09
RCI BANQUE 4.5% 06-04-27 EMTN	EUR	200 000	212 396,93	0,75
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	100 000	107 426,87	0,38
VALLOUREC 8.5% 30-06-26	EUR	200 000	205 347,81	0,72
WEND INVE 2.5% 09-02-27	EUR	300 000	298 077,05	1,05
TOTAL FRANCE			5 953 047,21	20,97
IRLANDE				
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.75% 25-01-27	EUR	200 000	208 783,04	0,74
PERMANENT TSB GROUP 6.625% 25-04-28	EUR	100 000	110 366,80	0,39
TOTAL IRLANDE			319 149,84	1,13
ISLE OF MAN				
PLAYTECH 5.875% 28-06-28	EUR	500 000	502 158,26	1,77
TOTAL ISLE OF MAN			502 158,26	1,77
ITALIE				
DOBANK 3.375% 31-07-26	EUR	600 000	552 841,86	1,95
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	250 000	260 705,76	0,92
LEASYS 4.625% 16-02-27 EMTN	EUR	400 000	413 358,06	1,45
LOTTOMATICA 9.75% 30-09-27	EUR	200 000	226 690,78	0,80
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 6.875% 15-02-28	EUR	200 000	219 018,86	0,77
UNICREDIT 4.45% PERP EMTN	EUR	200 000	179 411,93	0,63
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	150 000	160 300,14	0,57
WEBUILD 3.875% 28-07-26	EUR	200 000	201 208,58	0,71
TOTAL ITALIE			2 213 535,97	7,80

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
AROUNDTOWN 0.375% 15-04-27	EUR	600 000	486 443,10	1,71
AROUNDTOWN SA	EUR	100 000	84 571,23	0,30
CIRSA FINANCE INTL SARL 10.375% 30-11-27	EUR	300 000	338 113,73	1,19
CULLINAN HOLDCO SCSP 4.625% 15-10-26	EUR	500 000	398 142,89	1,40
CZECH GAS NETWORKS SA RL 1.0% 16-07-27	EUR	400 000	371 927,55	1,31
GRAND CITY PROPERTIES 0.125% 11-01-28	EUR	100 000	84 372,46	0,30
GRAND CITY PROPERTIES 1.5% 22-02-27	EUR	400 000	368 027,47	1,30
HAMMERSON IRELAND FINANCE DAC 1.75% 03-06-27	EUR	300 000	279 046,16	0,98
HT TROPLAST 9.375% 15-07-28	EUR	590 000	629 534,46	2,22
LIONPOLARIS LUX 4 E3R+4.0% 01-07-26	EUR	100 000	100 740,06	0,35
LUNE HOLDINGS SARL 5.625% 15-11-28	EUR	200 000	166 966,58	0,59
SELP FINANCE SARL 3.75% 10-08-27	EUR	100 000	101 725,80	0,36
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 4.5% 23-11-26	EUR	100 000	102 750,44	0,36
TRATON FINANCE LUXEMBOURG E3R+1.0% 21-01-26	EUR	300 000	302 979,22	1,07
TOTAL LUXEMBOURG			3 815 341,15	13,44
NORVEGE				
B2HOLDING A E3R+6.9% 22-09-26	EUR	200 000	206 061,45	0,72
TOTAL NORVEGE			206 061,45	0,72
PAYS-BAS				
CTP NV 0.625% 27-09-26 EMTN	EUR	300 000	270 963,58	0,95
DE VOLKSBANK NV 2.375% 04-05-27	EUR	300 000	294 787,77	1,04
HEIMSTADEN BOSTAD AB 1.375% 03-03-27	EUR	600 000	486 073,81	1,71
IMCD NV 2.125% 31-03-27	EUR	200 000	195 323,11	0,69
NE PROPERTY BV 3.375% 14-07-27	EUR	100 000	96 661,35	0,34
NIBC BANK NV 0.25% 09-09-26	EUR	300 000	275 062,59	0,96
QPARK HOLDING I BV 2.0% 01-03-27	EUR	100 000	93 840,32	0,34
SIEMENS ENERGY FINANCE BV 4.0% 05-04-26	EUR	200 000	204 069,02	0,72
UPJOHN FINANCE BV 1.362% 23-06-27	EUR	100 000	93 786,48	0,33
WIZZ AIR FINANCE CO BV 1.0% 19-01-26	EUR	400 000	373 534,32	1,32
TOTAL PAYS-BAS			2 384 102,35	8,40
POLOGNE				
FIRMA CHEMICZNA DWORY 2.5% 07-06-28	EUR	400 000	345 269,56	1,22
TOTAL POLOGNE			345 269,56	1,22
REPUBLIQUE TCHEQUE				
CESKA SPORITELNA AS 5.737% 08-03-28	EUR	100 000	105 432,75	0,37
CESKA SPORITELNA AS 5.943% 29-06-27	EUR	200 000	214 145,84	0,75
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			319 578,59	1,12
ROUMANIE				
BANCA COMERCIALA ROMANA 7.625% 19-05-27	EUR	400 000	443 247,83	1,56
RAIFFEISEN BANK 7.0% 12-10-27	EUR	400 000	421 651,79	1,49
RCS RDS SA 3.25% 05-02-28	EUR	400 000	365 239,52	1,28
TOTAL ROUMANIE			1 230 139,14	4,33

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAUME-UNI				
AMCOR UK FINANCE 1.125% 23-06-27	EUR	100 000	93 895,71	0,33
BABCOCK INTL GROUP 1.375% 13-09-27	EUR	100 000	92 789,70	0,33
ICELAND BOND E3R+5.5% 15-12-27	EUR	300 000	305 697,85	1,08
INEOS QUATTRO FINANCE 1 3.75% 15-07-26	EUR	300 000	296 834,55	1,05
INEOS QUATTRO FINANCE 2 8.5% 15-03-29	EUR	380 000	407 938,61	1,44
INVESTEC BANK 1.25% 11-08-26	EUR	500 000	472 534,14	1,66
JAGUAR LAND ROVER 6.875% 15-11-26	EUR	100 000	108 376,25	0,38
VICTORIA 3.625% 24-08-26	EUR	400 000	328 958,49	1,15
TOTAL ROYAUME-UNI			2 107 025,30	7,42
SLOVENIE				
NOVA KREDITNA BANKA MARIBOR DD 7.375% 29-06-26	EUR	200 000	214 751,49	0,76
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 7.125% 27-06-27	EUR	300 000	328 751,04	1,16
TOTAL SLOVENIE			543 502,53	1,92
SUEDE				
INTRUM AB 3.0% 15-09-27	EUR	800 000	621 567,62	2,19
VERISURE HOLDING AB 9.25% 15-10-27	EUR	100 000	110 072,06	0,39
TOTAL SUEDE			731 639,68	2,58
SUISSE				
CRED SUIS SA GROUP AG 2.125% 13-10-26	EUR	300 000	293 202,07	1,03
TOTAL SUISSE			293 202,07	1,03
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			28 280 403,10	99,63
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			28 280 403,10	99,63
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR ZC	EUR	0,9285	96 210,34	0,34
TOTAL FRANCE			96 210,34	0,34
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			96 210,34	0,34
TOTAL Organismes de placement collectif			96 210,34	0,34
Dettes			-1 371 349,52	-4,83
Comptes financiers			1 380 691,45	4,86
Actif net			28 385 955,37	100,00

Part BFT RENDEMENT 2027 I-C/D	EUR	350,000	1 054,4056
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C/D	EUR	51,00	109,0341
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C	EUR	107 152,99	108,9996
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C	EUR	14 956,744	1 091,9295

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part BFT RENDEMENT 2027 I-C/D

	NET GLOBAL	DEWISE	NET UNITAIRE	DEWISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	8 743,00	EUR	24,98	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	395,50	EUR	1,13	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	287,00	EUR	0,82	EUR
TOTAL	9 425,50	EUR	26,93	EUR

Décomposition du coupon : Part BFT RENDEMENT 2027 P-C/D

	NET GLOBAL	DEWISE	NET UNITAIRE	DEWISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	258,57	EUR	5,07	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	22,44	EUR	0,44	EUR
TOTAL	281,01	EUR	5,51	EUR

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Annexe(s)

Produit

BFT RENDEMENT 2027 - I (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400D3Y4 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.com

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n° GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 25/10/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT RENDEMENT 2027, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Oblig. & titres créance Euro

Objectifs : L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de 5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,30% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus).

A titre d'information, au 15 décembre 2022, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de 2.33%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant à hauteur de 50% maximum de l'actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. Le fonds pourra également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA

à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial. Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.bft-im.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15/12/2027. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 5 ans		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€6 580	€6 960
	Rendement annuel moyen	-34,2% -7,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€8 310	€8 930
	Rendement annuel moyen	-16,9% -2,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€10 140	€11 260
	Rendement annuel moyen	1,4% 2,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€11 350	€11 870
	Rendement annuel moyen	13,5% 3,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/07/2021 et 19/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2016 et 30/09/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/02/2016 et 26/02/2021

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€55	€313
Incidence des coûts annuels**	0,6%	0,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,97% avant déduction des coûts et de 2,40% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,45% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	45,00 EUR
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	10,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans, qui correspond à l'échéance du produit.

Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus BFT RENDEMENT 2027 pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.bft-im.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

BFT RENDEMENT 2027 - I - C/D

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400D3X6 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.com

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n° GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 25/10/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT RENDEMENT 2027, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Oblig. & titres créance Euro

Objectifs : L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de 5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,30% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus).

A titre d'information, au 15 décembre 2022, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de 2.33%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant à hauteur de 50% maximum de l'actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. Le fonds pourra également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "Investment Grade"

(correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial. Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.bft-im.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15/12/2027. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 5 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€6 580	€6 960
	Rendement annuel moyen	-34,2% -7,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€8 310	€8 930
	Rendement annuel moyen	-16,9% -2,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€10 140	€11 260
	Rendement annuel moyen	1,4% 2,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€11 350	€11 870
	Rendement annuel moyen	13,5% 3,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/07/2021 et 19/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2016 et 30/09/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/02/2016 et 26/02/2021

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€55	€313
Incidence des coûts annuels**	0,6%	0,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,97% avant déduction des coûts et de 2,40% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,45% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	45,00 EUR
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	10,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans, qui correspond à l'échéance du produit.

Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus BFT RENDEMENT 2027 pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.bft-im.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

BFT RENDEMENT 2027 - N (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400IHE9 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.com

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n° GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 25/10/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT RENDEMENT 2027, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Oblig. & titres créance Euro

Objectifs : L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de 5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,30% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus).

A titre d'information, au 15 décembre 2022, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de 2.33%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant à hauteur de 50% maximum de l'actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. Le fonds pourra également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA

à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial. Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.bft-im.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15/12/2027. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 5 ans		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€6 310	€6 670
	Rendement annuel moyen	-36,9% -7,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€8 000	€8 630
	Rendement annuel moyen	-20,0% -2,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€9 760	€10 970
	Rendement annuel moyen	-2,4% 1,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€10 930	€11 560
	Rendement annuel moyen	9,3% 2,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/07/2021 et 19/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2016 et 30/09/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/02/2016 et 26/02/2021

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€524	€638
Incidence des coûts annuels**	5,3%	1,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,18% avant déduction des coûts et de 1,87% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	14,25 EUR
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	9,50 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans, qui correspond à l'échéance du produit.

Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus BFT RENDEMENT 2027 pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.bft-im.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

BFT RENDEMENT 2027 - P (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400D3W8 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.com

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n° GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 25/10/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT RENDEMENT 2027, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Oblig. & titres créance Euro

Objectifs : L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de 5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de **2,00%** à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus).

A titre d'information, au 15 décembre 2022, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de 2.33%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction des ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant à hauteur de 50% maximum de l'actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. Le fonds pourra également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "Investment Grade"

(correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial. Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.bft-im.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15/12/2027. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 5 ans		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€6 440	€6 820
	Rendement annuel moyen	-35,6% -7,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€8 130	€8 700
	Rendement annuel moyen	-18,7% -2,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€9 910	€10 900
	Rendement annuel moyen	-0,9% 1,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€11 100	€11 490
	Rendement annuel moyen	11,0% 2,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/07/2021 et 19/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2016 et 30/09/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/02/2016 et 26/02/2021

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€278	€643
Incidence des coûts annuels**	2,8%	1,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,97% avant déduction des coûts et de 1,74% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,70% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	68,60 EUR
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	9,80 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans, qui correspond à l'échéance du produit.

Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus BFT RENDEMENT 2027 pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.bft-im.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

BFT RENDEMENT 2027 - P - C/D

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400D3V0 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.com

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n° GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 25/10/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT RENDEMENT 2027, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Oblig. & titres créance Euro

Objectifs : L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de 5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de **2,00%** à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus).

A titre d'information, au 15 décembre 2022, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de 2.33%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction des anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant à hauteur de 50% maximum de l'actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. Le fonds pourra également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des

obligations privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial. Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.bft-im.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15/12/2027. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 5 ans		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€6 440	€6 820
	Rendement annuel moyen	-35,6% -7,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€8 130	€8 710
	Rendement annuel moyen	-18,7% -2,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€9 910	€10 900
	Rendement annuel moyen	-0,9% 1,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€11 100	€11 490
	Rendement annuel moyen	11,0% 2,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/07/2021 et 19/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2016 et 30/09/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/02/2016 et 26/02/2021

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€278	€643
Incidence des coûts annuels**	2,8%	1,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,97% avant déduction des coûts et de 1,74% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,70% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	68,60 EUR
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	9,80 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans, qui correspond à l'échéance du produit.

Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus BFT RENDEMENT 2027 pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.bft-im.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

BFT RENDEMENT 2027 - R (C)

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400D3U2 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.com

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n° GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 25/10/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT RENDEMENT 2027, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Oblig. & titres créance Euro

Objectifs : L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de 5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,30% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus).

A titre d'information, au 15 décembre 2022, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de 2.33%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant à hauteur de 50% maximum de l'actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. Le fonds pourra également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA

à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial. Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.bft-im.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15/12/2027. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 5 ans		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€6 580	€6 960
	Rendement annuel moyen	-34,2% -7,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€8 350	€9 020
	Rendement annuel moyen	-16,5% -2,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€10 180	€11 520
	Rendement annuel moyen	1,8% 2,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€11 400	€12 140
	Rendement annuel moyen	14,0% 4,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/07/2021 et 19/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2016 et 30/09/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/02/2016 et 26/02/2021

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€160	€470
Incidence des coûts annuels**	1,6%	0,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,70% avant déduction des coûts et de 2,87% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Un maximum de 1,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé peut être facturé. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	50,00 EUR
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	10,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans, qui correspond à l'échéance du produit.

Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus BFT RENDEMENT 2027 pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.bft-im.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

BFT RENDEMENT 2027 - R - C/D

Société de gestion : BFT Investment Managers (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400D3T4 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.bft-im.com

Appelez le +33 76379090 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BFT Investment Managers en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BFT Investment Managers est agréée en France sous le n° GP-98026 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 25/10/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT RENDEMENT 2027, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Oblig. & titres créance Euro

Objectifs : L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de 5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,30% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus).

A titre d'information, au 15 décembre 2022, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de 2.33%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction de ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant à hauteur de 50% maximum de l'actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. Le fonds pourra également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "Investment Grade"

(correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial. Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : BFT Investment Managers -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.bft-im.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15/12/2027. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 5 ans		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€6 580	€6 960
	Rendement annuel moyen	-34,2% -7,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€8 310	€8 950
	Rendement annuel moyen	-16,9% -2,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€10 130	€11 230
	Rendement annuel moyen	1,3% 2,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	
	€11 350	€11 840
	Rendement annuel moyen	13,5% 3,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/07/2021 et 19/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2016 et 30/09/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/02/2016 et 26/02/2021

Que se passe-t-il si BFT Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€160	€458
Incidence des coûts annuels**	1,6%	0,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,17% avant déduction des coûts et de 2,35% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Un maximum de 1,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé peut être facturé. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	50,00 EUR
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	10,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans, qui correspond à l'échéance du produit.

Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus BFT RENDEMENT 2027 pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à reclamationsBFT@bft-im.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.bft-im.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
BFT RENDEMENT 2027

Identifiant d'entité juridique :
969500AVQHHAQ0FBFW93

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **39,56 %** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le produit a respecté tous les aspects matériels des caractéristiques décrites dans le prospectus.

Les indicateurs de durabilité permettent de

- Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG du produit qui est mesurée par rapport à la note ESG de son univers d'investissement.

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0.458 (D)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0.419 (D)**.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Il s'agit du premier rapport périodique SFDR réalisé pour ce compartiment.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions

environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les

secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie

d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/01/2023 au 31/12/2023**

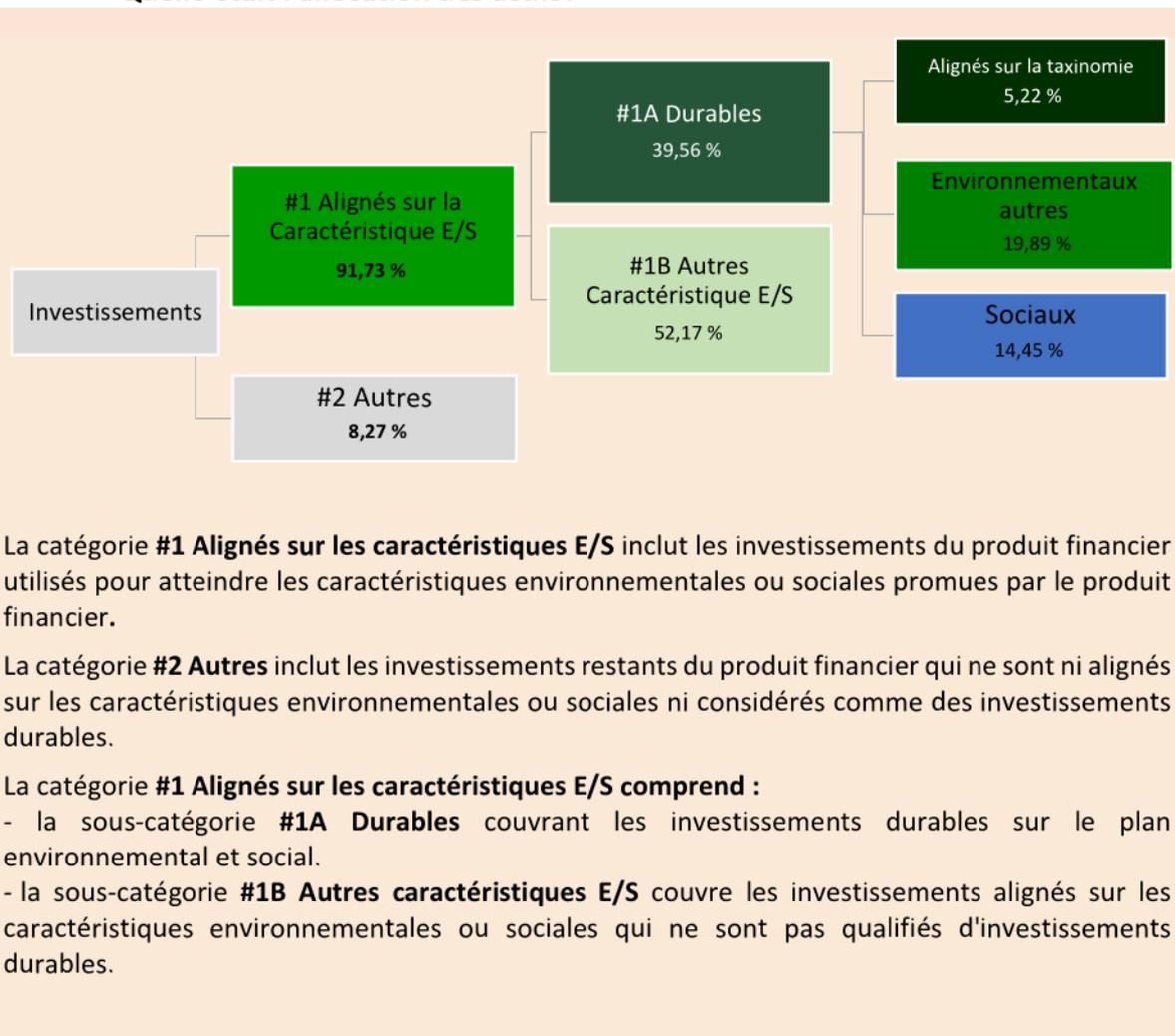
Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
PRFINE 9.375% 07/28 REGS	Corporates	Biens d'équipement	Allemagne	2,20 %
INTRUM 3% 09/27 REGS	Corporates	Autres institutions financières	Suède	2,17 %
VOWIBA VAR 10/27	Corporates	Bancaire	Autriche	2,14 %
LOXAM 5.75% 07/27	Corporates	Biens d'équipement	France	2,09 %
ELOFR 3.25% 07/27 EMTN	Corporates	Biens de Consommation de Base	France	2,08 %
MOBLUX 4.25% 07/28 REGS	Corporates	Consommation Discrétionnaire	France	1,96 %
DOBIM 3.375% 07/26 REGS	Corporates	Autres institutions financières	Italie	1,93 %
CECGR 1.75% 06/26	Corporates	Consommation Discrétionnaire	Allemagne	1,86 %
PTECLN 5.875% 06/28	Corporates	Consommation Discrétionnaire	Ile de Man	1,76 %
ARNDTN 0.375% 04/27 EMTN	Corporates	Autres institutions financières	Luxembourg	1,70 %
HEIBOS 1.375% 03/27 EMTN	Corporates	Autres institutions financières	Pays-Bas	1,70 %
INVES VAR 08/26	Corporates	Bancaire	Royaume-Uni	1,66 %
LRESM 1.75% 07/26	Corporates	Fonds de placement immobilier (FPI)	Espagne	1,60 %
BCRBK VAR 05/27 EMTN	Corporates	Bancaire	Roumanie	1,55 %
ORANOF 5.375% 05/27 EMTN	Corporates	Industrie de base	France	1,52 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Corporates	Bancaire	22,06 %
Corporates	Consommation Discrétionnaire	18,09 %
Corporates	Autres institutions financières	15,75 %
Corporates	Industrie de base	10,58 %
Corporates	Biens d'équipement	6,48 %

<i>Corporates</i>	<i>Biens de Consommation de Base</i>	<i>5,17 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Transport</i>	<i>4,87 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Communications</i>	<i>4,27 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Fonds de placement immobilier (FPI)</i>	<i>3,27 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres secteurs industriels</i>	<i>2,83 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Sociétés financières</i>	<i>1,44 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Énergie</i>	<i>1,39 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Gaz naturel</i>	<i>1,30 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Technologie</i>	<i>1,09 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	<i>0,34 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Électricité</i>	<i>0,33 %</i>
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	<i>0,74 %</i>



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 5,22 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

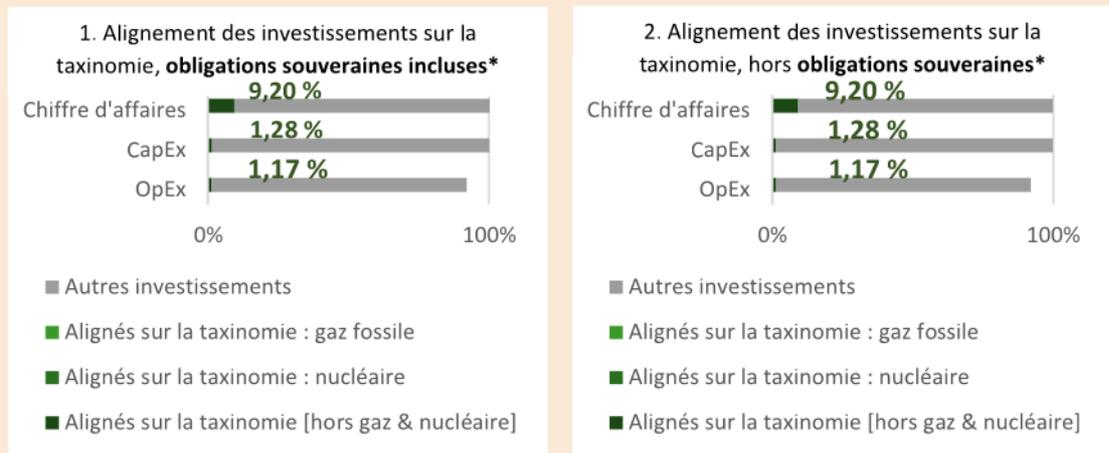
● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

- Oui:
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/12/2023, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,14 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière

substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Au cours de la période précédente, l'alignement de la taxinomie n'avait pas été signalé car, à l'époque, les données fiables n'étaient pas encore disponibles.



Le

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **19,89 %** à la fin de la période. Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **14,45 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.



BFT Investment Managers

Société Anonyme au capital de 1 600 000 euros

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n°GP 98 026

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 334 316 965 RCS Paris